UCLouvain

lneer1332

2026

Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2

5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !

Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement de niveau moyen première partie (**LNEER1230**) du BAC 1 ou équivalent.
Thèmes abordés	1. Cette unité d'enseignement du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion est basée sur du matériel authentique et destinée à donner aux étudiants les compétences communicatives (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) dont ils auront besoin en BAC 3 et dans leur vie professionnelle. 2. Cette unité d'enseignement s'articule sur différents thèmes (mobiliteit en transport, samenleving en maatschappelijke verantwoordelijkheid, vorming en opleiding, media en bedrijfscommunicatie, milieu en energie, werk en bedrijfsleven).
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 · comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine d'études. · lire des articles non spécialisés sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. *Niveau B2 compréhension de lecture du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 2 · comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision en langue standard sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt général. · suivre l'essentiel d'une conférence ou d'un exposé dans son propre domaine d'études à condition que le sujet soit familier et la présentation clairement structurée. · saisir avec un certain effort une grande partie de ce qui se dit en sa présence, tout en éprouvant effectivement des difficultés à participer à une discussion avec plusieurs locuteurs natifs qui n'adaptent en rien leur discours. *Niveau B2- compréhension à l'audition du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 3 · s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande variété de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. · développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. · communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. · participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. · développer une argumentation suffisamment claire pour être compris sans difficulté la plupart du temps. *Niveau B2- expression orale individuelle et interactive du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 4 · écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. · écrire des lettres plus formelles · noter un message concernant une demande d'information, l'explication d'un problème. · écrire une synthèse en exposant avec précision une information factuelle et pouvoir donner son opinion. *Niveau B1 expression écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues »* 5 **Code**

- Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base (cfr. **LNEER1230**) et extension du vocabulaire général et spécialisé (cfr. textes et exercices de vocabulaire Moodle et listes thématiques dans le syllabus)
- Structure : consolidation des structures spécifiques du néerlandais.

Culture :

Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser l'étudiant à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, ...).

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**Evaluation permanente** tout au long de l'année **Epreuves écrites** en plusieurs parties : PREMIER QUADRIMESTRE · semaine 6 : test 1 (pendant le cours): vocabulaire thème 1, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden: sur 2 points · semaine 10: test 2 (pendant le cours) : la matière de test 1 + vocabulaire thème 2, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire : sur 5 points · semaine 14: examen partiel : matière test 1&2 + vocabulaire thème 3, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire + rédaction d'un texte : sur 13 points Ces trois parties d'évaluation ensemble interviennent pour 20 % de la note finale. DEUXIÈME QUADRIMESTRE · semaine 5: test 1 (pendant le cours) : vocabulaire thème 4, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden : sur 2 points · semaine 9: test 2 (pendant le cours) : matière test 1, + vocabulaire thème 5, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, grammaire: sur 5 points · semaine 13: examen partiel : matière test 1+2, + vocabulaire thème 6, les textes du livre 'Vers une communication professionnelle', verwarrende woorden, rédaction d'une lettre ou d'un mail et grammaire : sur 13 points + compréhension à l'audition : sur 5 points L'e **xamen oral** a lieu en juin et consiste en une conversation et un jeu de rôle basé sur deux des quinze textes vus au cours portant sur des thèmes abordés pendant l'année et les rapports écrits par les étudiants sur prezi. Répartition des points entre les parties écrites (Q1 + Q2) et les parties orales : · 45% écrit · 35% oral · 20% pour la partie évaluation permanente : deux présentations en groupe, présence et participation active aux cours **Attention:** **Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires** . Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente (test 1 et 2 et les présentations) entraînera un '0' pour ce même test ; une absence à un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. **En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant·e seront prises en compte.** Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation Q1 ; l'étudiant·e ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2. En cas **d'absence justifiée** (par exemple pour maladie) pour un des examens, le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire avec en copie le professeur et coordinateur de cours. **Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session.** En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du *Règlement général des études et des examens* de l'UCLouvain **que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure** dans l'année académique. Les intelligences artificielles (**IA**) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles lors des tests et examens LNEER1332 sont explicitement interdites et sera considérée comme un cas de tricherie. **La présence au cours est obligatoire** . Si l'enseignant·e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un·e étudiant·e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72). À la session de **septembre** , l'étudiant·e est tenu·e de représenter l'ensemble de la matière de l'examen écrit (Q1 et Q2) ainsi que l'examen oral. La note d'évaluation pour les deux présentations, obtenue pendant l'année, est prise en compte lorsqu'elle est favorable à l'étudiant·e. Lors de l'examen de septembre, l'étudiant·e ne repasse donc que la partie écrite et l'examen oral, et non plus les présentations. Il est également possible de participer à un projet **TANDEM** avec la KU Leuven à titre volontaire et si la situation sanitaire le permet. Ceux qui participent sont dispensés de la présentation en groupe du Q1 et Q2. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'évaluation soient modifiées. Les étudiants en seront avertis dans les meilleurs délais.

Méthodes d'enseignement	**C** ette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning. Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par · des présentations interactives données par des étudiants sur les thèmes des textes du livre 'Vers une communication professionnelle'. · des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations) et écrite (rédaction de lettres et textes) · des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. · des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) portant plus particulièrement sur les points de grammaire qui posent problème aux francophones. **Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage** : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe. **En fonction de la situation (sanitaire ou pour des raisons pédagogiques par exemple), le cours peut à tout moment basculer en enseignement à distance.**
Contenu	Cette unité d'enseignement a pour objectif l'apprentissage du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et gestion. Cette unité est basée sur du matériel authentique et vise à donner aux étudiants les compétences communicatives dont ils auront besoin en 3è année (INGE) et dans leur vie professionnelle. L'accent sera mis sur l'expression orale et écrite, la compréhension à l'audition et à la lecture. **Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage** : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe.
Ressources en ligne	LNEER1332 - Algemeen en zakelijk Nederlands - INGE/ECGE - 1BA https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=566
Bibliographie	· Néerlandais B2 - Vers une communication professionnelle, Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition | septembre 2020 | 320 pages 9782807330078 · Moodle (plate-forme e-learning ILV)
Faculté ou entité en charge:	ILV